

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14636**

Intitulé

Coordonnateur en soudage et construction soudée

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut de soudure (IS) - Ecole d'adaptation aux professions du soudage (EAPS)

Directeur EAPS

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254s Soudage, assemblage, pose, d ensembles métalliques et de chaudronnerie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le coordonnateur en soudage exerce dans diverses activités industrielles. Ses activités sont multiples en fonction du domaine d'activité et de la taille de l'entreprise :

- Il analyse les dossiers techniques (cahier de soudage ...) vérifie et valide les modes opératoires de soudage, veille à la bonne utilisation des codes, etc.
- Il rédige les documents techniques, fiches d'instructions, modes opératoires de soudage.
- Il définit toutes les précautions techniques à prendre pour éviter les incidents et les défauts.
- Il participe au suivi de la Qualité de la fabrication ou de la production. A ce titre il doit aussi veiller à la bonne exécution des contrôles non destructifs.
- Il assure l'assistance technique en soudage, tant auprès des soudeurs qu'à titre de conseil auprès des services méthodes et bureau d'étude.
- Il développe et met en place les nouveaux équipements de soudage. Il participe à l'élaboration des cahiers des charges en vue des nouveaux investissements.
- Il peut être amené à prendre en charge un atelier de fabrication et gérer les équipes (soudeurs et opérateurs).
- Il veille à la bonne application des consignes de sécurité et à l'utilisation des EPI.
- Il prépare les futures interventions techniques, détermine les besoins en consommables, gère les stocks.

Le (la) titulaire est capable de:

1) Pour les procédés de soudage : Savoir utiliser les différents procédés, les avantages et inconvénients, être capable de les mettre en œuvre, de les choisir selon des critères technico-économique, de préconiser les règles d'utilisation en toute sécurité.

2) En métallurgie du soudage : Maîtriser les bases de la métallurgie, les conséquences métallurgiques du soudage pour les aciers, fontes et matériaux métalliques non ferreux. Connaître les défauts d'origine métallurgique et les moyens utilisables pour les éviter.

3) Pour la conception : Appliquer les principales règles de conception des appareils à pression et des ouvrages de construction métallique. Connaître les principaux modes de ruine, les moyens pour les éviter. Avoir des notions de fatigue et de mécanique de la rupture.

4) En fabrication : Définir les outillages, les moyens de préparation des bords, être capable de rédiger un cahier de soudage selon les normes, connaître et mettre en œuvre les moyens de contrôles non destructif, connaître les risque et être capable de définir les préconisations pour les réduire au minimum.

Pour toutes les compétences des évaluations sont faites.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activités employant les détenteurs du certificat sont des entreprises industrielles et publiques, des organismes de contrôle et de certification, des sociétés de services ... dont les activités découlent habituellement :

- Du transport (automobile, ferroviaire, maritime aéronautique, spatial),
- De l'énergie (nucléaire, fluide, éolien ...),
- De l'armement (matériels, armes ...),
- De la construction, de la fabrication, de la maintenance (ouvrage d'art, charpentes métalliques, bâtiments, équipement industriels, chaudronnerie et tuyauterie, mécano - soudée, microélectronique ...),
- Du pétrole et parapétrolier, de la chimie et parachimie,
- De la mécanique et de la sidérurgie,
- D'entreprise de bureau d'études, d'ingénierie, de prestations de services, commerciale.

Coordonnateur en soudage,

Inspecteur en soudage ; contrôleur,

Expert ; Technicien qualité,

Technicien de méthodes,

Technicien en bureau d'études,

Agent de Maîtrise,
Technico-commercial,
Technicien en laboratoire de recherche, formateur ou enseignant.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation
H1506 : Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux
H1301 : Inspection de conformité
H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation
H2503 : Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique

Réglementation d'activités :

Selon les degrés de sécurité et pour certaines structures soudées les directives européennes concernées imposent du personnel d'encadrement en soudage. Les titulaires du certificat bénéficient par équivalence d'un diplôme de spécialiste ou technologue International en Soudage délivré par l'Association Française du Soudage, sous couvert de l'Institut Internationale du Soudage

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification peut être obtenue à l'issue d'une année de formation ou suivant les modalités VAE (documents de demande de recevabilité VAE cerfa N°12818*02 - N°51260#02)

Elle comporte 4 composantes essentielles :

- Les procédés de soudage,
- La métallurgie du soudage,
- La conception,
- La fabrication,

Modalités d'obtention et d'évaluation de la certification par voie de formation :

- Enseignement technologique (contrôle continu - 28 ECTS).
- Travaux dirigés et pratiques, (contrôle continu - 5 ECTS).
- Stage en entreprise, (rapport/soutenance/implication - 12 ECTS).
- Rédaction d'un projet industriel, environ 150 heures de travail personnel (rapport/soutenance - 10 ECTS).
- Examen de fin d'année (écrit et oral - 7 ECTS)

Modalités d'obtention et d'évaluation du certificat par voie de la VAE :

- Constitution du dossier de validation pour analyse par le jury,
- Rédaction d'un projet industriel avec exposé au jury.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 14636 - Procédés de soudage	Savoir utiliser les différents procédés, les avantages et inconvénients, être capable de les mettre en œuvre, de les choisir selon des critères technico-économique, de préconiser les règles d'utilisation en toute sécurité. Contrôles continus et examens final, pour chaque compétence, la moyenne de 12/20 est requise.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 14636 - Conception	Appliquer les principales règles de conception des appareils à pression et des ouvrages de construction métallique. Connaître les principaux modes de ruine, les moyens pour les éviter. Avoir des notions de fatigue et de mécanique de la rupture. Contrôles continus et examens final, pour chaque compétence, la moyenne de 12/20 est requise
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 14636 - Fabrication	Définir les outillages, les moyens de préparation des bords, être capable de rédiger un cahier de soudage selon les normes, connaître et mettre en œuvre les moyens de contrôles non destructif, connaître les risque et être capable de définir les préconisations pour les réduire au minimum. Contrôles continus et examens final, pour chaque compétence, la moyenne de 12/20 est requise.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 14636 - Métallurgie du soudage	Maitriser les bases de la métallurgie, les conséquences métallurgiques du soudage pour les aciers, fontes et matériaux métalliques non ferreux. Connaître les défauts d'origine métallurgique et les moyens utilisables pour les éviter. Contrôles continus et examens final, pour chaque compétence, la moyenne de 12/20 est requise.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	De 50 % de salariés et 50% d'employeurs issus à parts égales de personnes extérieures et de membres originaires de l'autorité de certification.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	De 50 % de salariés et 50% d'employeurs issus à parts égales de personnes extérieures et de membres originaires de l'autorité de certification.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	De 50 % de salariés et 50% d'employeurs issus à parts égales de personnes extérieures et de membres originaires de l'autorité de certification.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	De 50 % de salariés et 50% d'employeurs issus à parts égales de personnes extérieures et de membres originaires de l'autorité de certification.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juillet 1993 publié au Journal Officiel du 26 août 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de technicien supérieur EAPS'.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 3 ans, au niveau III, sous l'intitulé "Coordonnateur en soudage et construction soudée" avec effet au 03 décembre 2018, jusqu'au 18 décembre 2021.

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coordonnateur en soudage et construction soudée" avec effet au 3 décembre 2015, jusqu'au 3 décembre 2018.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau II, sous l'intitulé "Coordonnateur en soudage et construction soudée" avec effet au 14 avril 2015, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coordonnateur en soudage et construction soudée" avec effet au 25 juin 2008 jusqu'au 14 avril 2015.

Arrêté du 1er août 2006 publié au Journal Officiel du 24 août 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement, au niveau III, pour cinq ans, avec effet au 24 août 2006, jusqu'au 24 août 2011. (En vertu de l'arrêté du 05 avril 2012 les titulaires de la certification obtenue à compter du 25 juin 2008 peuvent se prévaloir du niveau II).

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Titre initialement homologué sur le site de Villepinte (95). L'homologation est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Technicien Supérieur de l'Ecole d'Adaptation aux Professions du Soudage (EAPS)'

Arrêté du 29 juillet 1993 publié au Journal Officiel du 26 août 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de technicien supérieur EAPS'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 29 et 40 titulaires de la certification par an.

Autres sources d'information :

<http://www.essa-eaps.isgroupe.com>

<http://www.essa-eaps.isgroupe.com>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT DE SOUDURE

EAPS Ecole d'Adaptation aux Professions de Soudage

Espace Cormontaigne

4, boulevard Henri Becquerel

57 970 YUTZ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Idem ci-dessus

Historique de la certification :

Anciens libellés :

Certificat de technicien supérieur EAPS (Arrêté du 29 juillet 1993 publié au Journal Officiel du 26 août 1993)

Technicien Supérieur de l'Ecole d'Adaptation aux Professions du Soudage (EAPS) (Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997).

Certification précédente : En 2006 Coordonnateur en soudage et construction soudée (technicien supérieur)

A compter du 25 juin 2008 : Coordonnateur en soudage et construction soudée

Certification précédente : Coordonnateur en soudage et construction soudée (technicien supérieur)